

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2022

Le Conseil Municipal de Charbonnier les Mines s'est réuni le 14 avril 2022 sous la présidence de M. Pascal Berthelot, Maire.

Etaient présents :

M. BERTHELOT Pascal, Maire, Mme JACQUET Marie-Laure, M. PAULET Sébastien, Mme MESTRE Hélène, M. BESSON Nicolas, Maires Adjoints, M. ANASTACIO José, M. FARY Jean-François, M. TIXIDRE Richard, Mme SOUSA Noémie, M. PELISSIER Philippe, M. MARQUES Adelino, M. LONGHI Antonio

Absents excusés : Melle ROUX Céline, M. BEAUDIER Ruben (qui a donné procuration à M. ANASTACIO), Mme DELMARCHE (qui a donné procuration à Mme JACQUET).

**Secrétaire de séance : Mme MESTRE Hélène.**

### 1. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES ANNEE 2022

Le conseil, à l'unanimité des membres présents, a décidé de ne pas augmenter les taux des impôts locaux et de fixer les taux comme suit :

- |                           |         |
|---------------------------|---------|
| - Taxe foncière bâtie     | 38.26 % |
| - Taxe foncière non bâtie | 68.89 % |

### 2. BUDGET PRIMITIF 2022

#### - Budget principal

Ce budget a été préparé par la Commission des finances. Il a été établi avec la volonté de :

- maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus à la population.
- de ne pas augmenter les taux d'imposition pour le foncier bâti et le foncier non bâti.
- de poursuivre le désendettement de la commune en n'ayant pas recours à l'emprunt pour cette année.
- de mobiliser les subventions dès que cela est possible.
- de proposer des investissements de qualité.

Le budget de la Commune se divise en :

**1) Section de fonctionnement**

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à 729 610.22 €.

**2) Section d'investissement**

Le montant des investissements s'élève à 433 060.90 €.

- l'acquisition de matériels (matériel informatique, matériel lié à la sécurité, matériel de voirie et matériel de cuisine pour les gites).
- travaux bâtiments communaux (cimetière, mairie, école maternelle, stade)
- travaux de voirie
- mise en place d'une vidéo protection
- travaux d'enfouissement de réseaux et de réhabilitation de l'éclairage du stade.
- poursuite de l'opération de reprises des concessions de cimetière.
- étude Rue de Montagnat,
- étude PAD.

Les recettes proviennent du FCTVA, de subventions de l'Etat, du département, de la Région, du FEDER et de l'Agglo pays d'Issoire.

**3. RACHAT D'IMMEUBLES A L'EPF-SMAF**

Le Conseil Municipal accepte le rachat des terrains acquis par l'EPF-SMAF.

**4. QUESTIONS DIVERSES**

Le Maire informe les élus de la nécessité de mettre à jour le plan communal de sauvegarde.

Le Maire Adjoint informe les élus de la traversée de la commune par le critérium du Dauphiné, le 07 juin 2022.

Il informe le conseil de la venue sur la Commune de l'Api truck, bistrot ambulant créé par l'Agglo pays d'Issoire afin de créer du lien social.